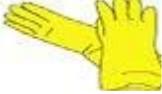


Experimental SOUR

| HMIS | | NFPA | Equipement de protection individuelle | | |
|-------------------|---|------|--|--|--|
| Santé | 3 | 3 |    | | |
| Risque d'incendie | 0 | 0 | | | |
| Réactivité | 0 | 0 | | | |

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-11-03

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: Experimental SOUR

MSDS #: MS0100449

Code du produit: F-00650000.001

Utilisation recommandée: Industriel/Institutionnel. Produits de blanchisserie.

Producteur, importateur, fournisseur:

| | |
|---|--|
| US Headquarters JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th St. Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: 1-888-352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com | Canadian Headquarters JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131 |
|---|--|

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

DANGER. CORROSIF POUR LES YEUX . PROVOQUE DES BRÛLURES DES YEUX . NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. Peut causer de l'hypocalcémie, entraînant une fibrillation ventriculaire à action retardée qui soit potentiellement mortelle.

Principales voies entree: Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

Contact avec les yeux: Irritation sévère des yeux. Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.

Contact avec la peau: Irrite modérément la peau. Il se peut que des brûlures ou irritations résultant du contact avec la peau pourraient avoir une action retardée et qu'elles ne soient pas évidentes de façon immédiate .

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion: Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac . En cas d'ingestion ou d'absorption transcutanée, l'acide oxalique peut interrompre l'équilibre électrolytique en liant le calcium du corp, ce qui occasionne l'hypocalcémie, un désordre pouvant bouleverser les fonctions normales du coeur et du système nerveux. Les effets peuvent se manifester immédiatement ou peuvent être retardés d'autant que 4 heures suivant l'exposition. L'administration de chlorure de calcium ou de gluconate de calcium pourrait être indiquée afin d'empêcher l'hypocalcémie. L'on recommande de consulter un centre anti-poison .

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

| Composant(s) | N° CAS | % en poids | DL50 Orale | DL50 Cutanée | CL50 Inhalatoire |
|----------------|-------------|------------|----------------|----------------|------------------|
| Acide oxalique | 6153-56-6 | 20 - 30% | Non disponible | Non disponible | Non disponible |
| Acide citrique | 77-92-9 | 70 - 80% | 3 g/kg (rat) | Non disponible | Non disponible |
| Gel de silice | 112926-00-8 | 1 - 5% | Non disponible | Non disponible | Non disponible |

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .

Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Consulter un médecin immédiatement .

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement .

Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement .

Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation .

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié .

Dangers spécifiques: Inconnu.
Risques Inhabituels Matières corrosives (Voir section 8 et 10) .
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise .

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Méthodes de nettoyage: Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Ne pas respirer les poussières. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Stockage:

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée .

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques .
Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques
Protection de la peau et du corps: En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .
Protection respiratoire: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation . En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

| Composant(s) | N° CAS | ACGIH | OSHA | Mexico |
|----------------|-------------|---|---|---|
| Acide oxalique | 6153-56-6 | 2 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA) | 1 mg/m ³ | 2 mg/m ³ (STEL) 1 mg/m ³ (TWA) |
| Gel de silice | 112926-00-8 | 10 mg/m ³ (TWA) 3 mg/m ³ (TWA) | 5 mg/m ³ Respirable fraction. 15 mg/m ³ Total dust. | 10 mg/m ³ (TWA) 3 mg/m ³ (TWA) |

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Solide
Couleur: Blanc
Odeur: Inodore
Densité: Pas d'information disponible
Dilution pH: Pas d'information disponible
Masse volumique apparente: Pas d'information disponible
Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible
Viscosité: Pas d'information disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

Aspect: poudre
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Point/intervalle de fusion: Indéterminé
pH: Pas d'information disponible
Densité: Pas d'information disponible
Température de décomposition: indéterminé
Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible
Solubilité: Soluble
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.0
Point d'éclair: Sans objet

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible
Conditions à éviter: Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique .

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë
Information sur les composants: corrosive
Voir la Section 3

Toxicité chronique: L'exposition répétée de la peau pourrait entraîner la douleur localisée, la décoloration, la cyanose des doigts et des ongles et, possiblement, la gangrène. L'exposition prolongée des yeux pourrait entraîner des lésions permanentes aux yeux. L'exposition chronique au moyen d'ingestion, d'absorption cutanée ou d'inhalation est enchaînée aux lésions rénales, produites par la formation et les dépôts de cristaux d'oxalate de calcium insolubles dans les reins .

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun connu
effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif . Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État .

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Australie (AICS), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

| Composant(s) | N° CAS | MARTK: | NJRTK: | PARTK: | RIRTK: | ILRTK: | CTRTK: |
|----------------|-------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Acide oxalique | 6153-56-6 | Listed | Listed | Listed | Listed | Listed | - |
| Acide citrique | 77-92-9 | - | - | - | - | - | - |
| Gel de silice | 112926-00-8 | Listed | - | Listed | Listed | Listed | - |

CERCLA / SARA

Aucune

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

Canada

WHMIS: D2B Matières toxiques.



| Composant(s) | N° CAS | NPRI |
|---------------|-------------|--------|
| Gel de silice | 112926-00-8 | Listed |

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Non applicable
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il dispose de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.